LE SÉNAT a voté des simplifications à la loi sur les Assurances Sociales

La Haute Assemblée a abordé hier la discussion du projet tendant à simplier la perception des cotisations des Assurances Sociales.

M. Chauveau, rapporteur, expose les modifications à apporter à la loi. **Désormais il n'y aura plus qu'un seul envoi pour les deux sortes de documents appelés à recevoir les cotisations de répartition et celles de capitalisation. D'autre, part au lieu de compter les recettes à partir de l'anniversaire de naissance de chaque assuré, on comptera selon les trimestres de l'année civile, ce qui bloquera les envois et en réduira le nombre à quatre par an.**

Le projet est adopté et la suite de la discussion est renvoyé.

LA BALANCE COMMERCIALE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Raynaldy sur l'œuvre économique et douanière du gouvernement. Il indique les remèdes envisagés.

M. Raynaldy se déclare d'accord avec le ministère du commerce et donne lecture d'un ordre du jour constatant cet accord.

IL FAUT DIMINUER LES IMPOTS, DIT M. CAVILLON, SÉNATEUR DE LA SOMME

M. CAVILLON, sénateur de la Somme dit que le malaise économique dont nous souffrons résulte beaucoup de certaines campagnes inconsidérées qui ont jeté le discrédit sur les banquiers. Les déposants se sont précipités sur les banques pour retirer leurs dépôts. Les banques gênées ont dû restreindre leurs crédits et l'Industrie en souffre.

Il faut restaurer la confiance. **Par ailleurs, il faut diminuer les impôts qui entravent la production en entraînant une exagération des prix de revient.**

M. CAVILLON préconise aussi la révision des accords douaniers.

M. Soulié demande que l'enquête sur la crise du charbon soit activement poursuivie. M. Dominique Delahaye intervient en faveur des épargnants.

NOUS VENDONS TROP CHER, DÉCLARE M. DEBIERRE, SÉNATEUR DU NORD

M. DEBIERRE, **sénateur du Nord,** déclare que nous produisons et vendons trop cher : « Sous-consommation et surproduction désordonnées ont abouti, dit-il, à l'impossibilité presque d'écouler nos produits. Nous vendons plus cher que tous les autres pays, c'est pourquoi les portes de l'exportation se ferment devant nous, si nous continuons, pourrons-nous encore exporter demain ».

L'ASSEMBLÉE APPROUVE LES DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT

Le président donne lecture de l'ordre du jour suivant signé de MM. Raynaldy, **Farjon,** Chaumet et **Cavillon** :

Le Sénat approuve les déclarations du Gouvernement, prenant acte des engagements pris par lui de :

1. Donner un statut légal aux ententes industrielles et commerciales.

2. Procéder à la refonte des cadres et des taux du tarif douanier dès qu'la nomenclature unifiée aura été acceptée.

3. Procéder à la même date, sinon à la dénonciation, du moins à la révision des accords commerciaux et même à toute occasion et avant cette date, d'en poursuivre les déconsolidations consenties.

4. D'améliorer l'organisation d'une documentation plus étendue par la banque Nationale du Commerce extérieur, celle du Crédit à long terme et décentralisation du crédit aux banques régionales et aux caisses rurales.

5. Protéger par tous les moyens utiles le travail national par une action énergique des pouvoirs publics.

Comptant sur le Gouvernement pour prendre toutes mesures utiles, soit pour l'extension du marché extérieur ; passe à l'ordre du jour.

M. Soulié propose d'ajouter au texte de cet ordre du jour la disposition suivante : « Comptant sur le Gouvernement pour accélérer l'enquête entreprise par le Sous-Secrétaire d'Etat à l'économie nationale sur la crise du charbon ».

L'ordre du jour de M. Raynaldy accepté par le Gouvernement est adopté.

L'addition proposée par M. Louis Soulie n'est pas adoptée.

L'*assemblée* fixe ensuite la date de plusieurs interpellations et la séance est levée à 19 heures.

LES FUNÉRAILLES DE L'ANCIEN PRÉSIDENT FALLIÈRES

Au milieu d'un grand concours de la population, jeudi matin, à Mezin, ont eu lieu les funérailles de M. Armand Fallières, ancien président de la République. Le train de Paris, dès les premières heures, avait amené à Agen les représentants du Parlement et du Gouvernement. Le général Braconnier, chef de la maison militaire du président de le République, représente M. Paul Doumer.

M. Lebrun, président du Sénat, a pris la tête d'une délégation, qui comprend MM. Rabier, Labrousse et Sari ; MM. Moncelle, vice-président de la Chambre des députés, et Blanc, représentent la Chambre des Députés. Le gouvernement a délégué MM. Mario Roustan, ministre de l'Instruction Publique et Pierre Cathala, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. M. Briand est représenté par le sous-directeur de son cabinet, M. Domenger. Sont également présents les parlementaires de la région, MM. Georges Leygues, ancien président du Conseil Marraud, Laboulbène, Carrère, Fibels, Tricard-Graveron, Courrent, etc... ; MM. Pierre Roustan, René Bousquet et les représentants des ministres.

La levée du corps a eu lieu au Loupillon, à 10 heures.

A l'issue de la cérémonie religieuse, des discours ont été prononcés par MM. Georges Leygues, Marraud, au nom du Conseil général dont il est président ; Mario Roustan, au nom du gouvernement.

A L'ÉGLISE, AU CIMETIERE

Le cortège avance doucement jusqu'à l'église. Mme Fallières et sa famille, Mme Lasne, suivent dans une voiture, puis le fils, le gendre, les proches, seul, le général Braconnier, représentant M. Doumer, puis les Sénateurs, Députés, Ministres, l'Armée, la Magistrature, l'Université, les Anciens Combattants, la Population. L'église pesante de beau style roman s'ouvre au service religieux qui dure une heure, célébré par le chanoine Bontemps et l'abbé Grégoire. Vers midi la foule quitte l'église.

Au cimetière, enclos ombragé de cyprès et de sapins, est trop étroit pour contenir l'affluence. Aussi une tribune a été dressée sur la maison de l'ancien Président, boulevard Armand Fallières : Là sont prononcés les discours.

Avant l'inhumation dans le caveau de famille, les troupes défilent devant le cercueil recouvert d'un drapeau tricolore. Mme Fallières, assise sur une chaise, dans la rue, a écouté les discours. Enfin on gagne le petit cimetière. La cérémonie prend fin vers 14 heures.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LE CONFLIT DU TEXTILE de Roubaix - Tourcoing et environs

Nous signalons d'autre part la communication qui a été publiée par le Consortium.

Voici ci-dessous le compte rendu des faits qui se sont déroulés dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing.

DES BANDEROLLES ONT ÉTÉ ACCROCHÉES AUX FILS ELECTRIQUES A ROUBAIX

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi une patrouille de police, de passage Boulevard Gambetta, vers 1 heure du matin, aperçut, à proximité de l'usine Allard, deux individus à l'allure suspecte, l'un était porteur d'un paquet qu'il tentait de dissimuler sous son veston.

Les policiers s'approchèrent des rôdeurs de nuit mais ces derniers se voyant découverts, laissèrent tomber le paquet et prirent la fuite dans la direction du Pont du Galon d'eau et disparurent à la faveur de l'obscurité. Les agents s'emparèrent du colis et, après l'avoir ouvert, découvrirent une banderolle rouge sur laquelle étaient inscrites des insultes à l'adresse de la police. La trouvaille fut ensuite déposée au poste de police et les sergents de ville continuèrent leur ronde.

Ils retournèrent Boulevard Gambetta et à peu près au même endroit où ils découvrirent les individus qui prirent la fuite, ils se rendirent compte que pendant leur absence, une seconde banderolle avait été fixée à un câble électrique à haute tension. Ils remarquèrent que des inscriptions séditieuses y figuraient également.

Ils avertirent aussitôt M. Desmette, commissaire central, et à la pointe du jour, les pompiers ont procédé à l'enlèvement des objets. Le tout a été saisi et déposé au poste central de police.

UNE MANIFESTATION UNITAIRE A ROUBAIX

Les unitaires se sont rassemblés hier à 15 heures, place de la Gare, pour organiser une manifestation. Environ 500 personnes se sont groupées derrière les pancartes et ont défilé par les rues de la Gare, du Maréchal Foch, le Boulevard Gambetta, la Grande Rue, les rues de la Conférence, d'Alger et du Cartigny, pour gagner « La Pretetarienne » où se tint un meeting qui réunit tous les manifestants.

Tout se passa sans incident et à aucun moment la police n'eut à intervenir. Le service d'ordre était conduit par M. Desmettre, commissaire central et Dautun, chef de la sûreté.

AUJOURD'HUI, REUNION ET MANIFESTATION CEGETISTES A ROUBAIX

Aujourd'hui à 15 heures, les groupements cégétistes se réuniront en assemblée générale salle des Fêtes, rue de l'Hospice. M. Guiraud, secrétaire général de l'Union départementale de la Seine, sera présent à cette réunion qui se commuera par une manifestation en ville.

UNE ARRESTATION A ROUBAIX

L'enquête sur les émeutes qui se déroulèrent au cours de la nuit du 13 au 14 juin rue des Longues-Haies, se poursuit activement et journellement, la police procède à de nouvelles identifications.

Au cours de la journée d'hier, la gendarmerie de Roubaix a procédé rue Emile Moreau, à l'arrestation d'un sujet polonais Léon Duraj, 15 ans, domicilié 62, boulevard de Beaurepaire, à Roubaix, en vertu d'un mandat d'amener de M. Dayenay, juge d'instruction à Lille, pour outrages et violences à gardes.

ET TROIS AUTRES A HALLUIN

La journée d'hier, à Halluin, a été marquée par un léger incident survenu dans l'après-midi, au cours de la manifestation unitaire. Il y eut trois arrestations.

Vers 15 heures, les grévistes arrivèrent à la Maison du Peuple pour la manifestation annoncée et vers 16 heures, le cortège se forma groupant 350 grévistes. Précédé d'une musique et encadré des forces de police, le cortège suivait l'itinéraire indiqué pour ensuite venir s'assembler au Parc des Sports, rue de l'Abattoir, ou devait se tenir un meeting. Le cortège venant de la rue Jules-Guesde, arrivait rue de la Paix, pour se diriger rue de l'Abattoir au Parc des Sports. A l'angle de la rue de la Paix et de la rue de l'Abattoir d'un groupe des Jeunesses Communistes qui se trouvait derrière la Musique, un jeune gréviste se mit soudain à injurier et à outrager les gardes mobiles. Ces derniers intervinrent aussitôt et arrêtèrent l'individu.

C'est à ce moment, qu'une petite bousculade se produisit. D'autres grévistes voulaient s'interposer pour défendre leur camarade arrêté et il y eut un certain flottement dans le cortège. Cris, injures, fusaient de toutes parts, et on aurait pu craindre des incidents graves, sans l'intervention immédiate de MM. Jovenaux, commissaire de police spéciale, du commandant Ternaux et des officiers de gardes mobiles.

Deux autres manifestants furent pourtant arrêtés et évacués dans la camionnette.

De la cité Notre-Dame, une pierre, soudain fut lancée à l'adresse des gardes mobiles, mais ce fut un gréviste qui le reçut au ventre.

Le cortège se reforma ensuite et les grévistes écoutèrent au Parc Municipal des Sports, les dirigeants unitaires.

Les trois grévistes arrêtés avaient été conduits à la gendarmerie et incarcérés Ce sont : Maurice Lombart, 20 ans, tisserand, demeurant au canton du Soleil, membre de la Jeunesse Communiste c'est lui qui outragea le premier les gardes qui l'arrêtèrent. Louage André 25 ans, tisserand, demeurant rue Française et une femme, Clémence Marteens épouse Vermeer, 36 ans, demeurant au Chemin des Meurins, 122.

Ceux-ci furent conduits hier, vers 20 heures, en camionnette, à Lille, à la disposition du Parquet.

Dans la ville le calme règne partout, ainsi qu'à Roncq et Menin.

RIEN DE CHANGE A L'ATTITUDE DU CONSORTIUM

La Commission Intersyndicale nous communique :

« La Commission Intersyndicale Patronale, réunie le 25 Juin 1931, a pris connaissance de la situation.

« **Elle déclare qu'il n'est pas possible d'envisager une transaction quelconque sur la suppression de la prime de présence** ».

A LANNOY

Le Syndicat cégétiste nous prie de faire savoir : « Qu'une assemblée générale aura lieu à la Salle du Trianon de la Justice à Lys-lez Lannoy, aujourd'hui vendredi à 9 h. avec le concours de M. Guiraud, délégué de la C.G.T. ».

« Pour permettre aux syndiqués d'assister aux funérailles de M. Alphonse Serlez, secrétaire de la Bourse du Travail de Lannoy, le paiement des secours se fera aujourd'hui vendredi de 14 heures à 19 heures et le samedi de 8 h. à midi.

UNE MANIFESTATION UNITAIRE A TOURCOING

Les unitaires au nombre de 5 à 600 personnes, ont pris le départ à 15 h., place de la République, devant l'église Saint-Christophe. Un impressionnant service d'ordre, composé de gardes républicains et de gendarmes, dirigés par MM. Parizer, de la Garde républicaine et les commissaires de police, les accompagna.

Chantant des refrains révolutionnaires, ils gagnèrent la rue de Mouvaux au Blanc-Seau, par les rues Carnot et Faidherbe et les boulevards Gambetta et Descat. A l'issue de la manifestation, un meeting fut tenu à la « Prolétarienne » 53, rue Houchard.

Aucun incident n'est à signaler.

DES EMEUTIERS EN LIBERTE PROVISOIRE

Le juge d'instruction du Parquet de Lille chargé des informations relatives aux émeutes de la rue des Longues-Haies à Roubaix a mis en liberté provoire MM. Van Strambouck, Descarpentries, Chotte, trois grévistes inculpés de pillage, outrages à agents et rebellion.

UN COMMUNIQUE DU COMITE CENTRAL DE GREVE FRANCO-BELGE

Le Comité central de grève Franco-Belge nous communique l'ordre du jour suivant qui a été voté par les sections de Roubaix-Tourcoing, Roncq Croix et Halluin :

« Les grévistes assemblés à l'appel du Comité Central de grève franco-belge à la suite des démonstrations imposantes de rues.

« Enregistrent la sympathie grandissante des grévistes de toutes tendances qui resserrent leurs rangs autour du Comité de grève franco-belge ; Ils saluent le succès du plébiscite du congrès d'Halluin organisé dans chaque localité en grève et considèrent les milliers de signatures d'ouvriers inorganisés et de toutes tendances, adhérant de cette façon au programme du Congrès d'Halluin, comme une étape importante vers le rassemblement de tous les grévistes derrière le Comité Central de grève franco-belge pour battre à fond le consortium et les patrons dits « Indépendants ».

» Les grévistes enregistrent avec satisfaction que l'unanimité de grève est maintenue en dépit de toutes les manœuvres de Pouvoirs Publics, du Consortium des « Indépendants » et des chefs socialistes belges, chrétiens et confédérés français.

» Ils saluent le fait que cette unanimité, pour poursuivre la grève jusqu'à la victoire complète n'est pas seulement une unanimité de « bras croisés » mai saussi un Front Unique d'action qui s'est concrétisé dans l'établissement de piqueta de grève en commun.

» Considérant le fonctionnement des piquets de grève comme indispensable au succès du mouvement et au maintien de son unanimité jusqu'à la victoire totale, connaissant d'autre part que la liberté de fonctionnement des piquets fait partie de la liberté de grève les grévistes s'engagent à y participer tous et a y entrainer les ouvriers confédérés et chrétiens qui luttent comme eux, pour battre à fond le patronat.

» Les grévistes s'associent aux protestations du Comité Central de grève, des organisations syndicales et d'une grande partie de la population, contre la terreur policière qui s'exerce contre les ouvriers de toutes tendances et contre les organisations unitaires que le gouvernement veut décapiter.

» Ils s'élèvent avec indignation contre la violation répétée du droit syndical de la liberté de coalition et de grève contre le saccage et pillage des coopératives et sièges syndicaux, contre la saisie illégale des livrets et répertoires des syndicats, etc...

» Ils saluent les 68 camarades dont 36 inorganisés, 17 unitaires, 14 confédérés, un socialiste, victimes de l'odieuse répression et les assure de leur solidarité entière « Les travailleurs n'abandonnent pas ceux qui tombent dans la lutte pour la cause de tous » les grévistes flétrissent les chefs socialistes et leur presse qui a fait cause commune avec la bourgeoisie pour insulter les victimes des provocations et des brutalités policières.

» De plus en plus les provocations policières deviennent intolérables et exigent la protestation et la riposte de tous contre l'occupation militaire de la région en grève par une soldatesque anti-ouvrière. Les grévistes demandent à toute la population, témoin des faits répétés d'arbitraire et de terrorisme par la garde mobile, de s'associer à eux pour en exiger le retrait immédiat, la liberté de la rue et la libération de tous les emprisonnés ».

UNE LETTRE AU MAIRE DE TOURCOING

Le secrétaire de la Bourse du Travail autonome de Tourcoing, 105, rue Jean-Jaurès, a adressé à M. le Meire de Tourcoing la lettre suivante qu'il nous prie d'insérer :

Monsieur le Maire,

Par une note parue dans la presse du dimanche 21 juin vous annoncez à la population que les quêtes ou ventes de tickets sont interdits dans la ville de Tourcoing, sauf celles qui sont réparties par le Bureau de Bienfaisance.

» Ainsi seuls seront autorisés ceux qui auront des troncs et dont le produit en sera versé au Bureau de Bienfaisance pour être réparti entre tous les grévistes.

» Nous pensons, Monsieur le Maire, que c'est là un acte que nous nous pouvons qualifier d'abusif, et cela au détriment des organisations ouvrières.

» Vous n'ignorez pas qu'il y a en plus les non syndiqués qui ont également besoin d'être secourus, et qui sont malheureusement le plus grand nombre dans ce conflit.

» Les ouvriers grévistes réunis ce jour 24 juin au nombre d'un millier, élèvent la plus énergique protestation contre cet arrêté, qui ne peut que nuire au mouvement lui-même, car si les Maires des communes environnantes prennent la même décision c'est l'impossibilité de continuer à donner les secours aux grévistes.

» Avec l'espoir que vous voudrez bien examiner cette question, nous vous prions, M. le Maire, d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués. »

Gestes de solidarité

SOUSCRIPTIONS REÇUES AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOURCOING

(14e liste)

Syndicat des Débitants de boissons de Tourcoing et environs (2e versement) 1.000 fr. ; Ville d'Elbeuf 250 fr. ; M. Dhonaillly J., instituteur honoraire, rue Vauban, à Mouvaux 25 fr. ; Anonyme 50 fr., ; Quêtes effectuées par la Bourse du Travail (C.G.T.), rue de Guimes, journée du 23 juin 923 fr. 65 ; journée du 24 juin 1.636 fr. 50 total 2.560 fr. 15.

Total de la 14e liste 3.885 fr. 15.

Total général : 46,367 fr. 45.

Les quêteurs sont munis de troncs scellés. Ces troncs sont déposés intacts à la Recette du Bureau de Bienfaisance 46, rue de Tournai, où ont lieu l'ouverture, le replombage et le contrôle des sommes reçues.

Ces quêtes et souscriptions permettent d'allouer cette semaine un supplément de secours à toutes les familles inscrites au Bureau de Bienfaisance.

DU COMITÉ INTERSYNDICAL DE GRÈVE

Voici les versements qui ont été effectués par le Comité Intersyndical de Grève (C.G.T.) aux Bureaux de Bienfaisance de Roubaix, Wattrelos, Croix, Wasquehal et Flers :

Syndicat des Journaux 500 fr. ; Lehoucq 170 fr. 50 ; Lehoucq 117 fr. ; Cie Adra 75 fr. ; Daquin Lucien 30 fr. ; Laveuse « Le Rêve » personnel 85 fr. ; Bottet Albert, Ecossais, Grande-Rue, 134 bis 10 fr. ; Dhondt, Foyers automatiques 799 fr. 50 ; Hulierie Darlier-Rouffio 765 fr. ; Fédération Gérant débits tabacs 500 fr. ; Vanhove, rue du Fontenoy, 208, 40 fr. 80 ; Personnel Lehoucq Beeurepaire 173 fr. ; Vanhove, rue du Fontenoy, 208, 27 fr. ; Baguettes Chimiques Lehoucq 141 fr. 80 ; Syndicat de Lille, débit de boissons 500 fr. ; Mayais Jules, liste 1.384 15 fr. ; Vantieghem Emile 28 fr. ; Manchiska, liste 1.387, 60 fr. ; Vales Louis, liste 1.376, 5 fr. ; Pottier, liste 1.374, 25 fr. ; Vanoteghem, liste 1.379, 30 fr. ; Vanhoutte, liste 1378, 15 fr. ; Duquesne, liste 1.373, 19 fr. 50 ; Bouzin, liste 1.377, 106 fr. 25 ; Coquet Emile, liste 1375, 50 fr. ; Duquesne, liste 1.380, 9 fr. ; Manchiska, liste 1.385, 112 fr. ; Duhamel, liste 1.88, 30 fr. ; Manchiska, liste 1.390, 20 fr. ; Lucas, liste 1.381, 11 fr. ; Vandaele, liste 1.382, 12 fr. ; Noé Julien, liste 1.386, 23 fr. ; Manchiska, liste 1.389, 45 fr. 75 ; Bernier, liste 1.360, 9 fr. ; Maes Léon, liste 1.358, 117 fr. 50 ; Manchiska, liste 1.357, 12 fr. ; Vanoost, liste 1.359, 16 fr. ; Heli Albert, liste 1.371, 70 fr. 50 ; Desmet liste 1.361, 10 fr. ; Bourlet, liste 1.363, 5 fr. 50 ; Dupont Auguste, liste 1.364, 40 fr. ; Débitants de tacbacs, liste 1.365, 24 fr. 25 ; Delcoigne, listo 1.368, 13 fr. ; Vandecam, rue du Fontenoy, liste 1.370, 26 fr. 50 ; Carbon Henri, liste 1.356, 28 fr. ; Dufour Louis, liste 1.355, 42 fr. ; Lisie 433, 380 fr. ; Lehoucq, Machines, liste 1.828, 178 fr. 50 ; Lehoucq, Baguettes chimiques, 126 fr. 50 ; Personnel de Dérachinois, 288 fr. ; Société Anonyme Adra, 125 fr. ; Nollet, place du Progrès liste 1.882, 110 fr. ; Billard Club, Basse Masure, liste 1.822, 20 fr. ; Les Commerçants de l'Epeule, listes 1916, 17, 18, 19, 20, 1.713fr. 60 ; Personnel Maison Renard, 145 fr. ; Personnel de chez Lehoucq, 189 fr. ; Personnel de chez Lehoucq, listes 1813, 15, 10, 01, 1800, 1808, 05, 04, 03, 02, 14, 17, 09, 16, 1797, 1794, 96, 95, 93, 711 fr. 80 ; Derudder Raymond liste 70, 53 fr. 50 ; Nollet, place du Progrès, liste 1922, 113 fr. ; Klewais Jean, liste 461, 117 fr. ; Municipaux de Lille 3.000 fr. — Total : 14.398 fr. 25.

Ces sommes ont été réparties de la façon suivante :

Bureaux ide Bienfaisance : de Roubaix 8.637 fr. 25 ; de Wattrelos 3.600 fr. ; Croix 1.440 fr. ; Wasquehal 576 fr. ; Flers 145 fr. — Total : 14.398 fr. 25.

SOMMES REÇUES PAR LA BOURSE DU TRAVAIL CONFÉDÉRÉE

Ateliers Nuyts 135 fr. ; Ateliers Vandamme, (4e versement) 112 fr. ; Remis par Sthennaut 150 fr. ; Ateliers Foyers automatiques 765 fr. ; Ateliers Planquart 65 fr. ; Ateliers Gaz Roubaix 154 fr. ; Ateliers Degraeve et Prouvost (3e versement) 730 fr. ; Ateliers Delplace 72 fr. Ateliers Piette 55 fr. ; Liste 355 Degrave 41 fr. ; Gaz. équipe des fours 388 fr. ; Ateliers Stenne et Gabel 140 fr. ; Chaudronneries Levengle 120 fr. ; Ateliers Platt 444 fr. ; Anonyme 100 fr. ; Liste 059 Descamps 58 fr. ; Ateliers Seynave Dubocage 348 fr. 50 ; Cheminots 400 francs. Total : 4.278 fr. 50.

ET PAR LE BUREAU DE BIENFAISANCE DE WATTRELOS

Le Bureau de Bienfaisance a reçu les dons ci-après en vue de venir en aide aux familles nécessiteuses des grévistes

2e versement, quête parmi le personnel de la Fonderie Roubaix-Wattrelos, 265 fr. ; 3e versement, Syndicat des Employés de Roubaix-Tourcoing, rue Pellart, 66, 350 fr. ; Syndicat des garçons brasseurs de Roubaix et environs, rue de la Gare, Roubaix, versé par M. Blain Arthur, 1.500 fr. ; Syndicat confédéré des Cheminots de Tourcoing et environs (3e versement), 100 fr. ; Société Coopérative « L'Humanité de Wattrelos », 200 fr. ; Société de Bouchons « Les Chauds Moineaux », 33, rue Bourignon, Lille, 60 fr. ; Mme Cottegnie, rue des Prés, 20 fr. ; Mignolet-Bouriez, rue Castiglione, 5, Fives-Lille (2e versement), 20 fr. ; Dejode-Rigolle, 7, rue du Moulin, 5 fr. et 4 kilos de poissons (2e versement) ; Mme veuve D'Hai, rue du Mont-à-Leux), 25 fr. ; Amicale laïque Anatole-France, Touquet, Wattrelos, 50 fr. ; Collecte parmi les forains installés Grand'Place de Wattrelos, 116 fr. ; Comité intersyndical de grève (C. G. T.), 73, boulevard de Belfort, 3.600 fr.

HALLE PLIPO : le kilo très bon beurre, 17.50 ; extra, 18.50 et 19.50 ; délicieux petits jambons, 24 ; Mise en vente de fromages, prix très avantageux.

UNE VITRINE EST BRISÉE RUE DES LONGUES-HAIES

Un événement qui ne devait pas tarder à être rapidement répandu en ville et y être l'objet de nombreux commentaires, s'est produit hier matin, à l'angle des rues de Lannoy et des Longues Haies.

Vers 10 heures, une automobile passait à l'endroit des récentes émeutes nocturnes, dont nous nous sommes fait l'écho. Soudain, un morceau de brique se trouva sur la route d'une des roues du véhicule.

Le conducteur n'aperçut sans doute pas la présence de ce caillou sur la chaussée te continua sa route de telle façon que celui-ci fut coincé entre le pneu et le pavé.

Par suite du frottement, le morceau de brique fut projeté sur le côté et il alla donner directement dans la glace de la porte d'entrée de la boulangerie Raepsaert. La glace vola en éclats ; il n'y eut, heureusement, aucun accident de personne à déplorer.

Comme on le conçoit facilement, cet incident banal fut vite déformé en ville et les bruits les plus baroques, comme les plus fantaisistes, ne tardèrent pas à circuler.

ARRESTATION D'UNE EXPULSÉE

Tout individu n'ayant pas le droit de vivre sous notre beau ciel de France, a tort de venir s'installer dans notre ville, car la police est toujours à l'affût et les découvre facilement.

Mme veuve Major, née Julia Csoz, 51 ans, ouvrière d'usine, sans domicile fixe, s'en est rendu compte à ses dépens, car elle fut mise en état d'arrestation hier, vers 15 heures, rue Buffon.

Elle a été conduite à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

Cette femme, qui est de nationalité hongroise, se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion pour avoir pris une part très vive aux émeutes qui se déroulèrent rue des Longues-Haies, au cours de la nuit du 13 au 14 courant.

UNE RÉUNION DU COMITÉ WEERTS

Le Comité d'érection du monument qui sera élevé à la mémoire de l'illustre peintre roubaisien, J.-J. Weerts, s'est réuni hier, à 15 heures, à la Bibliothèque des Beaux-Arts.

La réunion fut présidée par M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce. A ses côtés avaient pris place MM. Chalayé, Dubrulle, Carissimo, Dupire, Florquin, Dubolpaire, Jean Selle, Willem, etc., membres du Comité.

MM. Hudelo, Sabbe et Charlier, s'étaient fait excuser.

M. Florquin procéda à la lecture du procès-verbal de la dernière réunion et M. Dubrulle, trésorier, donna des précisions sur la somme réunie par le Comité pour l'érection du Monument.

Le secrétaire général fit ensuite part de la visite, faite par un certain nombre de membres du Comité et en particulier, par M. Hudelo au sculpteur Descatoires.

Cette visite à l'artiste Douaisien a eu pour but, de faire hâter l'achèvement de l'œuvre. Elle a permis, en outre, de faire quelques retouches au buste de terre initial, qui servira de modèle au buste final en pierre dure.

Les membres du Comité se mirent ensuite d'accord sur les personnalités à inviter pour l'inauguration du monument qui aura vraisemblablement lieu, au cours de l'automne.

Une discussion s'engagea enfin entre l'architecte, M. Dupire et les membres du Comité au sujet de la construction des marches qui permettront d'accéder au monument.

Celles-ci seront en morceaux de pierre, ce qui contribuera à donner au monument un cachet rustique.

Après que les membres eurent décidé d'envoyer un télégramme de félicitations à M. Paul Doumer, président de la République, membre du Comité de patronage du monument Weerst, la séance fut levée à 10 heures.

LINE DARIEL A TOURCOING :

Pour la 1re fois au Ciné Printania, rue de Mouvaux, spectacle sain, de la gaîté, une bonne œuvre pour les grévistes.

Sociétés et Comités

MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Les membres de la Section sont convoqués à l'Assemblée générale qui se tiendra dimanche 28 juin, au siège, 126, rue de la Gare, à 15 h. Le Conseil d'administration insiste tout particulièrement pour la présence de tous car, en plus de l'intéressant ordre du jour, il sera procédé au tirage au sort parmi les membres présents et à jour de cotisations, de 4 places à l'excursion en autocar à Zeebrugge-Blankenberghe, du 15 août. Les dames sont cordialement invitées à cette assemblée.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale au Café Français.

BIGOPHONES DU FONTENOY. — Vendredi 26 juin, à 19 h. 30, répétition générale. On inscrit les nouveaux membres sans aucun frais.

GRANDE FANFARE DE ROUBAIX. — Ce soir, à 20 h., dernière répétition générale pour le concert de dimanche prochain à Barbieux.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir vendredi, répétition générale, à 19 h. 15, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

ETAT CIVIL

Publications. — Edmond Michelot, chimiste, rue Descartes, 80 et Suzanne Duquennoy, s. p., à Villers-Bretonneux ; Jean Jeromy, peintre rue Pellart, 44 et Brunilda Cochna, confectionneuse, rue Pelart, 46 ; Julien Cottignies, tisserrs à Tourcoing et Valérie Depractère, soigneuse, rue du Fontenoy, 216, cour Allaert, 15 ; Louis Manglai, dessinateur en mécanique, rue du Fresnoy, 31 et Lucienne Vanmeenen, modiste, rue Jules-Guesde, 341.

Naissances. — Michelle Hinvenne, boulevard de Belfort, 17 ; René Lados, rue Milton, 13, cour Selosse ; Elza Haentjens, rue d'Alger, 33 ; Paule Schol, rue Richelieu, 23 ; Jean Flamencourt, rue St-Honoré, 5, cour Six, 3 ; Hélène Brochert, rue Jules-Guesde, 292 ; Ginette Thiétart, rue de Beaurewart, 105 ; Janine Tighon, rue de l'Ouest, 5.

Décès : Poulor Gallens, 66 ans, rue de la Potennerie, cour Leclercq, 10 ; Marthe Rasschaert, épouse Perche, 32 ans, boulevard de Reims, 165.

DOMMAGES DE GUERRE

Lots acheteur. Paiement comptant. DEGRYSE, 201, Bd Liberté, Lille. T 4862

WATTRELOS

Contravention. — Le service de police a verbalisé contre André Dumares, âgé de 18 ans, doreur, demeurant à Mouscron (Belgique), pour circulation en vélocipède sur un trottoir.

Visite de M. Léon Lierman, député. — Les personnes désirant entretenir M. Léon Lierman, député, pourront se présenter dimanche 28 juin, de dix heures à midi, au Café H. Deffrennes, 26, Grand' Place, à Wattrelos.

Enquête de commodo. — En exécution de l'arrêté préfectoral du 8 juin 1931, une enquête est ouverte sur le projet de la Cie l'Electrique Lille, Roubaix, Tourcoing, ayant pour but le doublement du tronçon de voie entre la rue Traversière et la Grand'Place et l'amélioration du tracé des voies au carrefour des rues Pierre Catteau et Carnot.

Le projet est déposé à la mairie, bureau des Travaux, pendant quinze jours, du 24 juin au 8 juillet, pour que les habitants puissent en prendre connaissance et formuler leurs observations.

Fanfare accordéoniste « L'Avenir ». — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition générale. Solfège par M. Ferdinand Desoubrie et Emile Démarchelier ; accordéon par Adolphe Vanthuyne et Henri Vancopenolle.

Amicale du Plouys. — Samedi 27 juin, à 18 heures, cinquième distribution de secours aux amicalistes en grève.

Aux enfants de la Lyre. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, salle Venhautteghem, 2, rue Jean Jaurès.

Etat Civil. .. Naissance. — René Guisoul, rue des Champs, 43.

Publications. — Léon Vigin, serrurier-poêtier, rue Faidherbe, 283, et Jeanne Dubus, piquûrière, rue du Dépôt, 83, à Leers ; Maurice Lefevere, fabricant de ressorts, rue Jules Guesde, 220, à Roubaix, et Georgette Delemar, s. p., rue Carnot, 64.

Décès. — Pierre Desrumaux, 85 ans, a. p., Coutour Saint-Liévin, 14 ; Augustin Desmullier, 71 ans, contremaître de tissage, avenue des Jardins, 1 ; Hilaire Capillies, 61 ans, retraité des tramways, rue Beaurepaire, 63.

CROIX

Succès scolaires de l'Ecole Kléber. — Résultats obtenus aux épreuves du certificat d'études : Lampe Maurice se classe premier du canton et enlève la plus haute récompense ; Arco Albert (mention bien) ; Berton Robert (mention bien) ; Castermans Lucien (mention bien) ; Spriet Jean (mention bien) ; Vandewala René (mention bien) ; Fruleux André, Dumortier Marceau, Pessenier Paul, Pottier Gustave, Vandamme Clotaire.

Trompettes « La Renaissance ». — Ce soir, à 20 heures, dernière répétition générale des morceaux qui seront exécutés au concert du dimanche 28 juin, au cours duquel seront remises une étoile fédérale à M. Eugène Caby, président fondateur (51 ans de présence) ; une médaille d'honneur à M. Gustave Caby, sous-chef basse solo (30 ans de présence), et une médaille du Gouvernement à M. Alfred Tilly, ler trompette solo (33 ans de présence), par M. le Président de la fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

Médaillés du Travail. — La prochaine assemblée trimestrielle des Médaillés du Travail de Croix aura lieu dimanche 5 juillet, salle des Fêtes de la ville, à 15 h. 30. Exceptionnellement, le paiement des allocations mensuelles se fera à ladite assemblée au lieu du dimanche 26 juin, la Commission administrative se rendant à cette dernière date au Congrès de Dunkerque.

Libre-Pensée Croisienne. — La distribution de secours aux sociétaires nécessiteux grévistes aura lieu samedi 27, de 18 h. à 19 h. au siège, 40, rue Vauban. Se munir du livret de sociétaire.

WASQUEHAL

Blessé au travail. — A la briqueterie Virnol, le manœuvre Achille Robroucck, 23 ans, demeurant à Avelghem (Belgique), a eu la main prise dans le rouleau de la courroie transporteur qu'il nettoyait. Il porte une plaie de la face palmaire de l'annulaire droit. 12 jours.

Certificat d'études primaires. — Les examens du certificat d'études primaires se sont continués au cours de la journée de mercredi pour les jeunes filles. Mme Blanquart, directrice de l'école des filles du Centre présentait 3 élèves, qui ont toutes été admises aux épreuves. Ce sont : Germaine Cavy, mention Bien ; Eliane Jovenaux, mention Bien ; et Mirollie Daubochies.

De son côté, Mlle Duthilleul, directrice de l'école des filles du Capreau, avait présenté deux élèves qui ont été reçues également. Ce sont Simone Bonte, mention Bien et Madeleine Poppe.

L'A. S. W. en excursion à La Panne. — Le Comité de la société de football-association « L'Association Sportive Wasquehallienne » a projeté une excursion à La Panne (Belgique). Ce voyage s'effectuera le dimanche 9 août en autocar. Les membres et amis du Club qui désirent faire ce déplacement sont priés de se faire inscrire au siège, 16, rue Ferrer, le plus tôt possible contre versement du prix du voyage, soit 20 fr. Ils recevront alors toutes instructions utiles.

Etat civil. — Naissances. — Yvonne Lestienne, cité Saint-Gobain, 39. — Wladislas Kobus, avenue Hammart, 14.

Décès. — Yvonne Wittobolle, épouse Vanbutsèle, 28 ans, sentier du Laurier,